

C.D.E.N. du 10 mars 2017

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre de la préparation de la rentrée scolaire 2017 dans les 1er et 2nd Degrés.

Le « cadre de travail » a été posé par le Comité Technique Académique (CTA) du 17 janvier dernier.

1er Degré :

Dans notre académie, le plafond d'emplois d'enseignants du 1er Degré augmente de 301 Equivalents Temps Plein (ETP). La répartition a été faite en fonction des priorités nationales et/ou académiques retenues.

Nous prenons acte des 159 créations au titre des évolutions démographiques pour une augmentation annoncée de 219 élèves.

Nous nous félicitons aussi de la poursuite des mesures spécifiques en faveur du 1er Degré qui se traduisent par 74 créations au titre des mesures « Education prioritaire » et 68 au titre des mesures « Inclusion et décharges ».

Pour la **Lozère**, l'écart entre les « effectifs actuels » et la prévision 2017 est estimé à moins 54 élèves. L'écart entre les « effectifs actuels » (novembre 2016) et les « effectifs en janvier 2016 » corrige néanmoins cette tendance puisqu'il serait de + 7 élèves (4 529 - 4 522).

Aucun support supplémentaire n'ayant été attribué à notre département, la préparation de la rentrée 2017 va donc se faire « à moyens constants ». Ce qui signifie que pour toute proposition d'ouverture de classe et/ou de création de poste, il faudra, en « parallèle », envisager une fermeture de classe et/ou une suppression de poste.

Si cette « dotation nulle » n'est pas le préalable le plus difficile à prendre en compte, elle nous contraint, les uns et les autres, à bien mesurer notre responsabilité vis-à-vis des mesures présentées et des propositions dont nous pourrions faire état.

Le projet de « carte scolaire » 1er Degré a déjà fait l'objet d'échanges qui ont duré plus de six heures lors des Comités Techniques Spéciaux Départementaux (CTSD) des 23 février et 3 mars.

Nous prenons acte des évolutions positives qui sont intervenues entre ces deux dates. Mais des points de divergence demeurent : fermeture injuste de l'école à classe unique de St Georges de Lévejac (mesure sur laquelle nous reviendrons de façon plus détaillée lors du débat), fermeture d'une classe du RPI Ste Croix Vallée Française-Gabriac-Pont Ravagers, transfert de postes concernant l'Enseignement Spécialisé,

Sans entrer dans le détail des propositions, qui feront l'objet de la discussion à venir, nous souhaitons nous arrêter quelques instants sur la situation du RPI Cévenol, particulière au regard du dossier « convention ruralité ». Notre organisation n'est pas défavorable, a priori, à une réflexion approfondie sur la situation de l'Ecole Publique dans notre département et sur les perspectives d'évolution du réseau des établissements publics. Mais comme nous vous l'avons déjà indiqué, Mr l'Inspecteur d'Académie, ce dossier a été mal engagé, sur des bases qui paraissent très fragiles. Sans préjuger de ce qui va se passer, nous pensons que la signature programmée le 15 mars pourrait se traduire, pour Mme le Recteur, par quelques désillusions. Mais comment pourrait-il en être autrement quand le calendrier proposé (2015-2018) semble peu cohérent, quand « *la réflexion pluriannuelle partagée par tous les acteurs impliqués, élus, enseignants, parents d'élèves, services de l'Etat, organisations syndicales, associations complémentaires de l'Etat et partenaires de l'école* » ne peut être partagée puisqu'elle n'a jamais eu lieu ?

Vous le reconnaissez vous-même, lorsque vous avez rencontré la délégation représentant le RPI, vous avez « *entendu un vrai attachement des élus et des représentants des parents pour un vrai projet* ». La convention ne prévoit-elle pas de « *favoriser, là où cela est opportun, la mise en réseau des écoles* ». Cela a été fait il y a 34 ans dans ce secteur des Cévennes. Ce regroupement fonctionne très bien selon le diagnostic partagé par tous, élus, parents et enseignants ... et qui ne le serait pas par l'Education Nationale ?

2nd Degré :

Les prévisions des services du rectorat font état, pour notre région, d'une augmentation de 1 541 élèves (1), avec une augmentation annoncée de 648 élèves dans les collèges (2), une hausse de 762 élèves dans les lycées d'enseignement Général et Technologique et de 31 élèves dans les lycées professionnels. Selon les informations communiquées lors du **CTA** du 17 janvier dernier, le plafond d'emplois sera augmenté de 188 postes nouveaux.

L'**UNSA Education** a dénoncé, lors de ce **CTA**, le manque de transparence qui entoure la répartition des quelques 45 emplois dévolus aux collèges entre les 5 départements, dotation très nettement insuffisante, mais aussi la répartition académique des moyens entre les collèges et les lycées généraux et technologiques.

Quelques mots sur la situation du département. Pour les collèges lozériens, les effectifs devraient connaître, après plusieurs années de diminution, une légère augmentation de 42 élèves (1) (chiffres CTA). Cette augmentation serait plus importante si l'on considère l'écart entre les prévisions de rentrée 2016 (2423 élèves / chiffre du CDEN du 21 mars 2016) et la prévision pour la rentrée 2017 (2489), soit 66 élèves.

En effet, si la baisse constatée depuis la rentrée 2013 paraît se poursuivre en 3ème en 2017, les effectifs progresseraient dans les autres niveaux, et notamment en 5ème.

Dans le cadre de la préparation de cette « carte scolaire » 2nd Degré, nous regrettons le calendrier imposé, qui fait que le travail préparatoire des services de la **Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)** n'a pu se faire dans des conditions normales, c'est à dire après réception des avis des Conseils d'Administration.

Ce projet a lui aussi fait l'objet de longs échanges lors du **CTSD** du 3 février, du Groupe de Travail du 27 février et du **CTSD** du 2 mars.

Nous prenons acte des évolutions positives qui sont intervenues avec le maintien d'une chaire menacée de suppression et la création de deux autres.

Enfin, et même si ce point n'est pas à l'ordre du jour de notre réunion, l'**UNSA Education Lozère** se félicite des autres dotations diverses dont notre académie bénéficie dans le cadre de la préparation de la rentrée 2017 : 14 **Equivalents Temps Plein** d'emplois administratifs; 3 **ETP** d'Infirmiers et 5 **ETP** d'Assistants de Service Social. Seul bémol, aucune attribution pour notre département ...

(1) : hors enseignement spécial, CPGE et STS

(2) : hors SEGPA

